

Une femme sur cinq discriminée durant sa grossesse

La grossesse perçue comme une mauvaise nouvelle au travail? C'est le constat que tire l'Institut pour l'égalité des hommes et des femmes, qui a lancé hier une campagne de sensibilisation intitulée «Maman reste à bord». D'après une enquête réalisée par l'Institut, 22% des travailleuses enceintes ont été victimes de discriminations directes, et 69% ont subi des discriminations indirectes. Ce qui donne une travailleuse sur trois victimes de remarques, freins au travail, en raison de sa maternité.

Comment se manifeste cette discrimination? La travailleuse se sent en situation de stress au moment de l'annonce de sa grossesse, culpabilise tout au long, ainsi qu'à son retour. Certains employeurs ne remplissent pas leurs obligations légales pour la protection de la travailleuse, note encore l'Institut, voire lui font subir un traitement désagréable, inégal ou du harcèlement.

Une femme sur quatre aurait ainsi envisagé de démissionner durant sa grossesse ou à son retour au travail. Pour 40% d'entre elles, les difficultés de concilier vie privée et professionnelle en sont la raison. Pour 15%, cela venait de la dégradation des relations avec leur chef et une hausse de la pression. **N.B.**